

Les réserves mutualisées : organisation préalable à un bon récolement

Historique

La Ville de Paris est riche d'un patrimoine muséographique de 14 musées regroupés au sein d'un Etablissement Public Administratif *Paris Musées*.

L'année 2002 a fait l'objet d'une grande mobilisation autour d'une éventuelle crue majeure dans le bassin parisien.

Ainsi la préfecture de Paris a rédigé un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) qui s'appuie sur les conséquences de la grande crue de janvier 1910 et qui détermine les lieux qui furent submergés par les flots ou gravement infiltrés par les eaux.

C'est pourquoi, il a été décidé de transférer certaines réserves qui étaient situées en zone inondable.

Les musées concernés sont : le musée des Beaux-Arts, Petit Palais, le Musée d'Art Moderne, le Musée Carnavalet.

Le musée des Beaux-Arts- Petit Palais devant faire l'objet de travaux de réhabilitation, avait précédemment fait l'objet d'un déménagement administratif et scientifique. Toutes les collections avaient donc été transférées dès 2000 dans des locaux du Nord de Paris.

Dès 2002, les Affaires culturelles de la Ville de Paris se sont donc attachées à chercher des lieux capables d'abriter les collections les plus vulnérables. Des locaux ont été trouvés et loués dès 2003.

Des groupes de travail ont été constitués, chargés d'établir des listes d'œuvres, des préconisations spécifiques à différents matériaux en matière de température et d'hygrométrie, des évaluations de stockage et de superficie, de fonctionnement interne entre les différents établissements...

Cependant dès 2009, un nouveau déménagement doit être programmé car les réserves occupées doivent être libérées, le bail prenant fin.

Fort de la première expérience, un nouveau cahier des charges est élaboré avec la participation de conservateurs, experts en conservation préventive, programmiste. C'est ainsi qu'une vraie mutualisation est décidée ; tous les espaces seront communs et une équipe dépendant du Bureau des Musées et non rattachée à un seul établissement sera mise en place.

Il y aura un studio photo, un atelier de restauration, un espace de transit et des espaces de stockage climatisés.

Gestion des collections

Les réserves ont été conçues pour recevoir les 16 000 œuvres déjà listées et accueillir les nouvelles acquisitions.

La gestion des collections est rassurante :

- inspection quotidienne des lieux,
- température et hygrométrie contrôlées,
- facilités pour exercer le **récolement** (moyens humains et moyens de levage, matériel informatique, espaces suffisamment grands pour circuler et se mouvoir, studio photo dans les mêmes locaux, atelier de restauration sur place...)

Les conservateurs se rendent sur place et avec l'aide de l'équipe des réserves, de leurs régisseurs et/ou d'équipes supplémentaires, peuvent récolter leurs collections et entrer directement les données dans les logiciels Adlib ou G-Coll adoptés par la Ville de Paris. Selon les établissements, le récolement se fait soit par localisation (MAM) soit par type de collections (Petit Palais).

Cela a été le cas du Musée d'Art Moderne qui vient de terminer son récolement.

Le Petit Palais est en cours de récolement et un conservateur se déplace une fois par semaine.

Cela a néanmoins fait naître de nouvelles contraintes :

- Il faut planifier le mouvement des œuvres
- Veiller à la sécurité des œuvres qui sont plus souvent déplacées.
- Se déplacer plus loin, donc mieux organiser son temps de travail.
- Etre strict dans l'information car le régisseur des réserves doit organiser les arrivées et les départs
- Il a été indispensable de s'équiper d'une camionnette aménagée afin de réduire les frais de transport.



Photos E. Bas

Le concept de réserves mutualisées a suscité beaucoup de craintes au départ du projet mais la gestion mise en place avec une sécurité maximale et une équipe à leur service les rend actuellement victimes de leur succès car de trois musées devant intégrer les espaces, les réserves accueillent aujourd'hui 8 établissements.

Musée d'art moderne : 9 000 œuvres
Petit Palais : 6 000 œuvres
Carnavalet : 100 œuvres + de l'archéologie
Zadkine : 800 œuvres
Cernuschi : 100 œuvres
Vie Romantique : 80 œuvres
Bourdelle : 25 œuvres
Victor Hugo : 315 œuvres

Cela a nécessité d'agrandir les espaces en louant de nouveaux m². Et malheureusement, il est à craindre qu'il ne faille trouver de nouvelles solutions dans les années à venir. Néanmoins, l'expérience est là pour faciliter de nouvelles perspectives.